

# LA PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE À LA RENTRÉE 2016 : FORMER ET ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES

## L'ESSENTIEL

■ La réforme du collège, qui entrera en vigueur à la rentrée 2016, accorde une marge d'autonomie accrue aux établissements pour mieux répondre aux besoins de leurs élèves. Les équipes pédagogiques disposeront d'une plus grande marge de manœuvre dans l'utilisation de la dotation correspondant aux marges heures professeurs, mais aussi pour l'organisation de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires. La mise en œuvre des nouveaux cadres d'enseignement et d'organisation pédagogique suppose un effort de formation important.

## Le nouveau collège

### Une marge d'autonomie accrue

Le collège 2016 se caractérisera par une autonomie nouvelle pour prendre en compte la diversité des publics accueillis. Les enseignements obligatoires se répartissent en enseignements communs à tous les élèves et en enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires), qui contribueront à la diversification et à l'individualisation des pratiques pédagogiques. Le total hebdomadaire des heures mis à la disposition des établissements pour la prise en charge des élèves de la classe de sixième à la classe de troisième augmente : il passe de 110,5 heures à 115 heures à la rentrée 2016, et à 116 heures à partir de la rentrée 2017 (pour les quatre niveaux).

### Les innovations au cœur de la réflexion

La réforme 2016 se traduit par des cycles d'enseignement profondément repensés, une nouvelle organisation des enseignements au collège ainsi qu'un renouvellement des contenus, appuyé sur un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de nouveaux programmes qui y sont étroitement articulés. Ces évolutions supposent que les équipes enseignantes dédient une partie de leur temps d'enseignement à des enseignements spécifiques :

- l'accompagnement personnalisé, étendu à tous les niveaux du collège ;
- la pédagogie de projet au service de réalisations concrètes dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

## Une mobilisation nationale et académique sans précédent pour former et accompagner les équipes

### Une année pour se préparer

L'opportunité exceptionnelle offerte par la réforme du collège de créer les conditions de réussite de tous les élèves impose que tous les acteurs du système puissent contribuer, individuellement et en équipe, à sa mise en œuvre. L'importance des évolutions induites par cette réforme, tant en termes d'organisation que de contenus et de pratiques, requiert une mobilisation sans précédent de l'institution pour développer un accompagnement et une formation à la hauteur des ambitions poursuivies. À cet effet, l'année scolaire 2015-2016 sera mise à profit pour déployer un plan de formation d'une ampleur inédite, concernant les personnels d'encadrement, les formateurs et les enseignants et CPE.

## **Un cadre commun de formation**

Chaque enseignant bénéficiera de huit journées de formation organisées selon une logique de proximité de façon à réduire les temps de déplacement et à renforcer la cohérence de l'action au niveau local. Selon la taille des collèges et les spécificités académiques, les regroupements pourront se dérouler dans le cadre des bassins de formation, des districts, des réseaux d'établissements ou au sein des EPLE. Les formations seront assurées par une équipe comprenant au moins un formateur académique, un inspecteur et deux personnes ressources de proximité. Les formateurs de l'éducation prioritaire y seront associés autant que possible. Ces huit journées se répartissent de la manière suivante :

### **Trois journées consacrées aux axes structurants de la réforme :**

- la mise en œuvre pédagogique des nouveaux enseignements : accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), groupes à effectifs réduits ;
- la différenciation pédagogique ;
- la pédagogie de projet ;
- les usages pédagogiques du numérique ;
- les pratiques d'évaluation des acquis des élèves.

### **Deux journées centrées sur les nouveaux programmes et leur appropriation**

**Trois journées consacrées plus spécifiquement au numérique** afin de développer les éléments indispensables à la formation des élèves (culture numérique et informatique, usages responsables d'Internet, nouveaux usages pédagogiques du numérique...) et au pilotage des établissements (ENT, sécurité des données, mise en œuvre des projets d'établissement, évaluation...).

### **Une formation des équipes par vagues successives**

Cet engagement fort pour une rentrée 2016 préparée au bénéfice des élèves ne saurait se faire au détriment de la qualité des enseignements délivrés au cours de l'année scolaire 2015-2016. Aussi, cet effort de formation doit-il être réalisé en maintenant le bon fonctionnement des collèges. Pour répondre à cette exigence, les équipes au sein d'un établissement seront formées par vagues successives.

### **Les principales étapes du plan de formation**

**ÉTAPE 1** de septembre 2015 aux congés de Toussaint

Formation et travail conjoint des équipes de direction et des inspecteurs

Formation des formateurs

**ÉTAPE 2** octobre-novembre 2015

Formation des membres du conseil pédagogique

**ÉTAPE 3** janvier-mai 2016

Formation des autres enseignants et CPE par vagues successives